



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 mars 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Mars 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 Mars 1998

**OPAH Est de Niort : approbation du bilan de la concertation préalable  
et signature de la convention entre l'Etat, l'ANAH et la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

DELIBERATION D98105

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 1998**

**Centre d'Etudes Urbaines**

**OPAH Est de Niort : approbation du bilan de la concertation  
préalable et signature de la convention entre l'Etat, l'ANAH et la  
Ville de Niort**

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 20 janvier dernier, le Conseil Municipal a lancé la concertation concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat "Est" de Niort. Ainsi, conformément à la Loi d'Orientation pour la Ville, le projet de convention entre la Ville de Niort, l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat a été mis à disposition du public du 4 février au 7 mars 1998, soit pendant plus d'un mois. Un registre a été joint à ce projet de convention afin que les Niortais puissent y consigner leurs observations.

Aucune remarque n'ayant été déposée par le public sur le registre, je vous propose de considérer cette concertation comme positive, et d'autoriser de ce fait Monsieur le Maire à signer ladite convention par laquelle je vous le rappelle :

- une nouvelle OPAH est lancée sur la périphérie Est du centre ville,
- l'Etat et l'ANAH engagent les crédits nécessaires à l'amélioration des conditions d'habitat des propriétaires occupants et des logements locatifs privés,
- la Ville de Niort pour sa part, accordera une majoration de subvention de l'ANAH pour amélioration de grands logements conventionnés et ravalement de façade,
- la Ville prend également en charge le coût du suivi animation d'un montant de 149 575 F HT /an subventionné à hauteur de 25 % par l'Etat.

Il sera assuré par le PACT des Deux-Sèvres qui se voit ainsi confier non seulement l'aide et le conseil aux propriétaires et locataires à la constitution des dossiers tant techniques que financiers, mais également la promotion de cette opération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le bilan de la concertation préalable,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention entre l'Etat, l'ANAH et la Ville de Niort.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Claude PAGES

[Ordre du jour](#)